

Parc Naturel
Régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

INVENTAIRE

des Patrimoines

le patrimoine vernaculaire

Commune de : Longvilliers



Parc Naturel
Régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

INVENTAIRE

des Patrimoines

le patrimoine vernaculaire

.....
Étude réalisée par :

Martine Leroux, *sociologue (ML consultants)*

avec la collaboration de **Cécile Lauras**, *architecte*

Claire Lesobre,

historienne, médiateur du patrimoine culturel

et le concours de

Alexandre Delarge, *chargé de mission culture (PNR)*

*Document établi en 1995
Édition 1^{er} trimestre 1996*

MAISON DU PARC
Château de la Madeleine
BP 73 - 78460 Chevreuse

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont permis et facilité la réalisation de ce travail, en particulier l'équipe du Parc.

Nous tenons également à remercier Mesdames de Bagneux, Horent, Mademoiselle Carnis, ainsi que Messieurs Escroignard, maire de Longvilliers, de Bagneux, Horent, Latta, Lefevre, Legal, Thulliez qui ont accepté de participer à la réunion organisée par le Parc naturel le 14 juin 1994.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	5
AVERTISSEMENT	7
IDENTITÉ	15
LISTE DES ÉLÉMENTS CARTOGRAPHIÉS DE PATRIMOINE	16
CARTE DES ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE	17
HISTOIRE	21
ÉTYMOLOGIE - TOPOGRAPHIE - TOPONYMIE	23
GÉOGRAPHIE	25
DÉMOGRAPHIE	27
PATRIMOINE DE LA VIE RELIGIEUSE	29
PATRIMOINE DE LA VIE ADMINISTRATIVE ET COMMUNALE	33
PATRIMOINE DE LA VIE AGRICOLE ET CYNÉGÉTIQUE	39
PATRIMOINE DE LA VIE PROFESSIONNELLE	43
PATRIMOINE DE LA VIE DOMESTIQUE	47
PATRIMOINE DE LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE	53
PATRIMOINE SENSORIEL	55
SOURCES ÉCRITES ET ICONOGRAPHIQUES	57
SOURCES ORALES	60
FICHES DES ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE	

AVERTISSEMENT

Objectifs

L'inventaire du patrimoine du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse réalisé parallèlement aux inventaires du paysage et de la faune-flore, s'inscrit dans la perspective des actions à mener en faveur du patrimoine ; il représente une étape dans l'élaboration de la charte qui fixera les orientations de la politique patrimoniale du Parc.

Cet inventaire a pour finalité d'organiser l'avenir en tenant compte des appréciations et représentations des habitants. Il s'intéresse à un patrimoine en devenir et cherche à assurer l'ouverture sur la modernité.

Par ailleurs, la vocation d'un tel inventaire est de contribuer à l'identité communale et à celle du Parc.

Etat des lieux

Cet inventaire se définit comme un état des lieux, sans se limiter à un strict recensement du patrimoine ; état des lieux transitoire, évolutif, il a pour but de révéler le territoire à travers le relevé des éléments de patrimoine qui ont pris sens au cours des siècles ou qui prendront éventuellement sens dans l'avenir.

Il s'appuie sur la documentation existante, sur le point de vue des experts ainsi que sur le regard des habitants. Aussi exhaustif que possible, il n'approfondit pas les thèmes abordés mais constitue un travail de base : outil de réflexion et d'aide à l'action, il ouvre également sur d'autres recherches.

En effet, la méthodologie retenue aboutit à la constitution d'un fond documentaire et à la prise en compte, à un instant T, de la perception du patrimoine par les habitants de la commune. En ce sens, il n'est ni une monographie, ni un guide, mais plutôt un document de référence pour l'avenir.

L'inventaire du patrimoine fait l'objet, à l'échelle de la commune, de ce dossier et, à l'échelle du Parc, d'un dossier de synthèse. En outre, un catalogue des centres de ressources relatifs au patrimoine du territoire, effectué dans le cadre de cet inventaire et déposé à la maison du Parc, peut faciliter les investigations ultérieures.

Quel patrimoine ?

Il est difficile, aujourd'hui, d'employer le mot patrimoine sans le qualifier. Ainsi, les inventaires engagés par le Parc s'intéressent-ils aux patrimoines culturel, paysager et écologique. C'est du patrimoine culturel dont il sera ici question.

Entendu dans son acception la plus large, oeuvres originales et uniques mais encore bâtiments représentatifs de l'architecture vernaculaire, objets du quotidien témoins des activités du territoire, mémoires locales, etc., le patrimoine culturel inclut "les monuments et les richesses artistiques de la France", ainsi que le patrimoine plus ordinaire typique ou significatif du territoire, sans oublier le patrimoine immatériel.

Par définition même, le patrimoine réfère au passé. Pourtant, le patrimoine de demain est déjà à l'oeuvre que ce soit par les orientations d'aménagement du territoire, l'implantation des infrastructures ou des entreprises, les actions municipales, les activités des associations, les choix architecturaux "ordinaires"...

Enfin, patrimoines paysager et culturel sont parfois étroitement mêlés. Le regard porté sur la nature, les usages propres à chaque territoire confèrent en effet une valeur patrimoniale à certains paysages.

Quelles sont les "oeuvres" remarquables ou ordinaires que le présent reconnaît comme patrimoine ? Quelles sont les "créations" et les pratiques habitantes récentes susceptibles d'acquérir, demain, un sens patrimonial ?

Telles sont les questions qui ont motivé les démarches d'investigation, en particulier l'enquête auprès des habitants ; tel est le principe qui a guidé la réflexion au cours de cette étude et de la constitution de ce dossier.

Recueil des sources

Les données ont été recueillies au cours du premier semestre 1994.

Cet inventaire croise plusieurs approches : documentation, point de vue des spécialistes et celui des habitants.

DOCUMENTATION

La documentation relative au Parc et aux communes est riche et abondante. Une recherche documentaire partielle a été effectuée lors de l'élaboration du catalogue des centres de ressources, ainsi qu'une recherche approfondie à la bibliothèque municipale de Versailles et à la bibliothèque des Archives départementales des Yvelines. Pour la constitution du dossier patrimonial, la documentation suivante a été exploitée :

- Inventaire des richesses artistiques et historiques de la France, désigné sous le nom d'Inventaire Général ; réalisé à l'échelle communale, il s'intéresse au patrimoine architectural, monumental ou ordinaire, construit avant la guerre de 1914. Les microfiches de cet Inventaire sont d'ailleurs déposées dans la mairie de la commune et à la maison du Parc ;
- la documentation dont le Parc Naturel disposait : ouvrages de fond, articles de revues et de journaux, études effectuées sur le territoire du Parc à titre universitaire ou en vue de réalisations ponctuelles, etc. ;
- les guides anciens et récents ;

- la documentation remise par les habitants ou les municipalités lors des enquêtes orales.

POINT DE VUE DES SPECIALISTES :

Les "spécialistes" désignent l'équipe pluridisciplinaire du Parc, les professionnels participant à l'élaboration des différents patrimoines, ainsi que d'autres experts consultés au cours de l'inventaire - chercheurs de l'Inventaire Général et du pré-inventaire, conservateurs, archéologues départementaux, etc.

Chacun a été sollicité et a contribué par ses connaissances, globales ou ponctuelles, historiques ou actuelles, à l'élaboration de cet inventaire.

POINT DE VUE DES HABITANTS :

- Afin de multiplier les regards portés sur les patrimoines communaux, une enquête a été menée auprès d'habitants représentatifs de leur commune à divers titres : le Maire et/ou un de ses représentants, un agriculteur, un "érudit", un représentant d'association dans la mesure du possible à vocation environnementale, un résident vivant depuis longtemps dans la commune, un résident arrivé récemment dans la commune et un représentant de la jeunesse.

Réunis en soirée dans une salle de la mairie, ces habitants ont consacré plusieurs heures à définir les patrimoines culturel et paysager de leur commune. Ils ont ainsi localisé et commenté les éléments de patrimoine et les points de vue paysagers de leur commune.

- En outre, les interviews effectuées en 1993 dans le cadre de l'enquête sur "les gens du Parc" - thème d'une exposition prévue à la maison du Parc - ont pu être consultées et utilisées.

Elaboration du dossier communal

Le dossier reprend les différentes sources ; il n'en fait pas vraiment une synthèse, mais cherche à les restituer fidèlement. Cependant, le classement et la terminologie adoptés, fruit des réflexions et discussions menées au cours de l'inventaire, contribuent, en lui donnant une forme, à l'élaboration du patrimoine communal.

SÉLECTION DES ÉLÉMENTS

Tous les éléments de patrimoine, y compris ceux dont il ne subsiste que des vestiges ou qui sont complètement détruits, sont pris en compte : éléments cités par les habitants et repérés ou étudiés par l'Inventaire Général, par l'équipe du Parc et par tous ceux qui, à titre universitaire ou professionnel, se sont penchés sur les aspects patrimoniaux du territoire. Valeurs historique, symbolique, affective, etc. interviennent donc dans l'élaboration du patrimoine communal.

Au cours de l'inventaire, la question de la sélection de nouveaux éléments s'est souvent posée, notamment à propos du patrimoine ordinaire réalisé jusqu'à nos jours. Les critères d'unicité et de représentativité, que nous avons finalement retenus, ont permis d'orienter notre regard et de repérer des éléments susceptibles d'acquérir une valeur patrimoniale. Et, c'est bien par rapport aux caractéristiques de l'ensemble du patrimoine que celle-ci prend sens.

Les développements dont les éléments de patrimoine font l'objet dépendent des informations disponibles et de l'importance que leur accordent professionnels ou habitants.

CLASSEMENT DES ELEMENTS DE PATRIMOINE

C'est un classement "selon l'usage" qui a été adopté ; il introduit une dimension ethnologique qu'un classement plus classique négligerait. Les catégories de patrimoine permettent ainsi de regrouper des éléments de différentes natures : architecturale, immatérielle, etc. Sept catégories ont été créées :

- patrimoine de la vie religieuse,
- patrimoine de la vie administrative et communale,
- patrimoine de la vie agricole,
- patrimoine de la vie professionnelle,
- patrimoine de la vie domestique,
- patrimoine de la vie sociale et culturelle,
- patrimoine sensoriel.

Quelques principes ont par ailleurs facilité le classement :

C'est l'usage initial de l'élément qui est pris en compte : ainsi, un prieuré devenu école sera classé dans le "patrimoine de la vie religieuse" ou bien une ferme transformée en résidence appartiendra cependant à la catégorie "patrimoine de la vie agricole".

En ce qui concerne les châteaux, leur date d'origine détermine leur classement selon l'usage : construits avant la Révolution, ils sont considérés comme d'anciens bâtiments du pouvoir et sont classés à ce titre dans la rubrique "patrimoine de la vie administrative et communale"; construits après la Révolution, ils font partie du "patrimoine de la vie domestique".

Les moulins pouvaient avoir plusieurs usages (farine, tan) ; ils ont finalement été classés dans le "patrimoine de la vie professionnelle".

Il est possible qu'un élément relève en priorité d'une catégorie de patrimoine mais soit rattaché par son histoire à une autre. Ainsi, les lavoirs, considérés du point de vue de l'usage, font partie du "patrimoine de la vie domestique" ; cependant, ceux dont il est question sont propriété de la commune et leur construction témoigne d'une évolution qui relève du "patrimoine de la vie communale". Ils seront ainsi mentionnés dans les deux catégories.

Présentation du dossier communal

Les sources documentaires écrites ou orales sont systématiquement mentionnées à la fin des paragraphes entre parenthèses : noms d'auteur ou d'articles ou encore certains codes pour les sources fréquemment utilisées.

Le dossier est composé de trois parties qui vont du général au particulier :

1. La première présente selon le terme adopté dans les dossiers de l'Inventaire Général, les "généralités" permettant de situer la commune.

L'identité exprime "l'esprit des lieux".

Une carte du patrimoine (fond de carte IGN au 1/25000 ou selon les cas à une échelle réduite adaptée au format A4) localise et distingue les éléments de patrimoine cités par les habitants lors de la réunion et ceux signalés par les spécialistes. Le point de vue des habitants est ici privilégié : la légende et la carte reproduites mentionnent en premier les éléments tels qu'ils ont été formulés par les participants à la réunion organisée par le Parc.

Les éléments de patrimoine sélectionnés par les spécialistes sont également repérables et complètent éventuellement la liste des habitants. Lorsque la terminologie des spécialistes diffère de celle des habitants, il a semblé intéressant de la noter.

Le patrimoine immatériel et le petit patrimoine difficile à situer ne figurent pas sur cette carte. En outre, les éléments trop paysagers sont retenus par l'Inventaire du Paysage. Enfin, le mot "cimetière" dans la légende peut désigner croix de cimetière et tombes.

Les rubriques "histoire", "étymologie", "géographie", "démographie", complètent la présentation globale de la commune.

2. Dans la seconde partie, le patrimoine est abordé selon les catégories dégagées (voir ci-dessus). Tous les éléments, classés et regroupés, sont présentés succinctement et, pour la plupart, illustrés par des photos. Les éléments à forte valeur patrimoniale par leur histoire, l'importance qu'ils ont aux yeux des habitants ou encore par leur caractéristiques originales ou représentatives d'un ensemble, sont décrits globalement dans cette partie et développés ultérieurement dans la troisième partie ; dans ce cas, ils sont suivis d'un astérisque.

Le souci de restituer les sources consultées conduit à juxtaposer des éléments de patrimoine et des données documentaires de natures et de siècles différents. La composition de ces catégories peut alors apparaître fragmentaire. Ainsi, le "patrimoine de la vie sociale et culturelle" peut regrouper les activités de la commune et des croyances populaires ; le nom des hommes illustres ayant vécu sur le territoire peut être cité...

Pourtant, la succession et la diversité des informations traduisent la richesse du patrimoine dans toutes ses composantes et, au-delà des "fragments" de patrimoine, il est possible de dégager l'identité de la commune aujourd'hui.

3. La troisième partie est consacrée aux fiches de patrimoine. Il s'agit des éléments étudiés par les différents spécialistes, à l'exception toutefois des fiches d'Inventaire Général relatives au mobilier, aux croix de cimetière et aux tombes remarquables. Croix et tombes peuvent être présentées succinctement dans une fiche "cimetière". Quant au mobilier, il est cité comme "objet associé" d'un élément (ainsi pour les églises ou autres monuments disposant d'oeuvres exceptionnelles).

Les fiches présentent les informations provenant des différentes sources documentaires consultées. Lorsqu'une fiche décrit un élément qui relève de l'Inventaire Général, elle en reproduit les données avant de reprendre les autres informations sur le sujet. Les informations devenues caduques depuis la réalisation de l'Inventaire (au début des années 80 pour la plupart des communes) ont été actualisées.

4. En annexe, se trouve la documentation. Les références sont classées par ordre alphabétique et sont en général suivies du nom des bibliothèques et/ou centres de documentation dans lesquelles elles ont été relevées.

Les références mentionnées dans le dossier ne font pas l'objet d'une documentation séparée. Le nom des auteurs est indiqué entre parenthèses. Un code est attribué aux références documentaires fréquemment citées.

Codes des références fréquemment mentionnées dans le dossier

Sources écrites

IG : Service Régional de l'Inventaire Ile de France. *Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France : Longvilliers*. Réalisé par J. Fritsch, M. Genthon Paris : DRAC IDF, 1983, 1990.

Images du patrimoine : Service Régional de l'Inventaire Ile de France. *Images du patrimoine : le canton de saint-Arnoult-en-Yvelines*. Paris : DRAC IDF, 1992.

Monographie : Monographie communale - Archives départementales des Yvelines, série T, 1899.

Sources orales

Réunion : enquête auprès des habitants 14 juin 1994

IDENTITÉ

Les hameaux de Longvilliers sont désormais situés de part et d'autre de l'autoroute A10 et de la ligne TGV Atlantique qui traversent le territoire essentiellement agricole de cette commune, habitée dès les temps les plus reculés de l'histoire.

Toutefois, cette rupture paysagère ne compromet pas la quiétude de la vallée ni l'identité locale du village et des écarts.

Les anciens moulins transformés pour la plupart en exploitations agricole ponctuent la vallée de la Rémarde.

A la sortie de Rochefort, l'église avec son clocher massif, reconstruite à la Renaissance, la mairie et la petite école, la ferme et la grange récemment restaurée ainsi que le lavoir, annoncent la tranquillité rurale de Longvilliers.

Dans les hameaux, des maisons anciennes, parfois une pompe à eau au détour d'une rue, rattachent les extensions récentes au passé de la commune. A la Bête, les bâtiments de la faïencerie évoquent l'exploitation du gisement d'argile qui était situé à proximité.

Comparé à ce patrimoine familial, plus vernaculaire que monumental, le château du Plessis-Mornay, édifice imposant, fait figure d'exception.

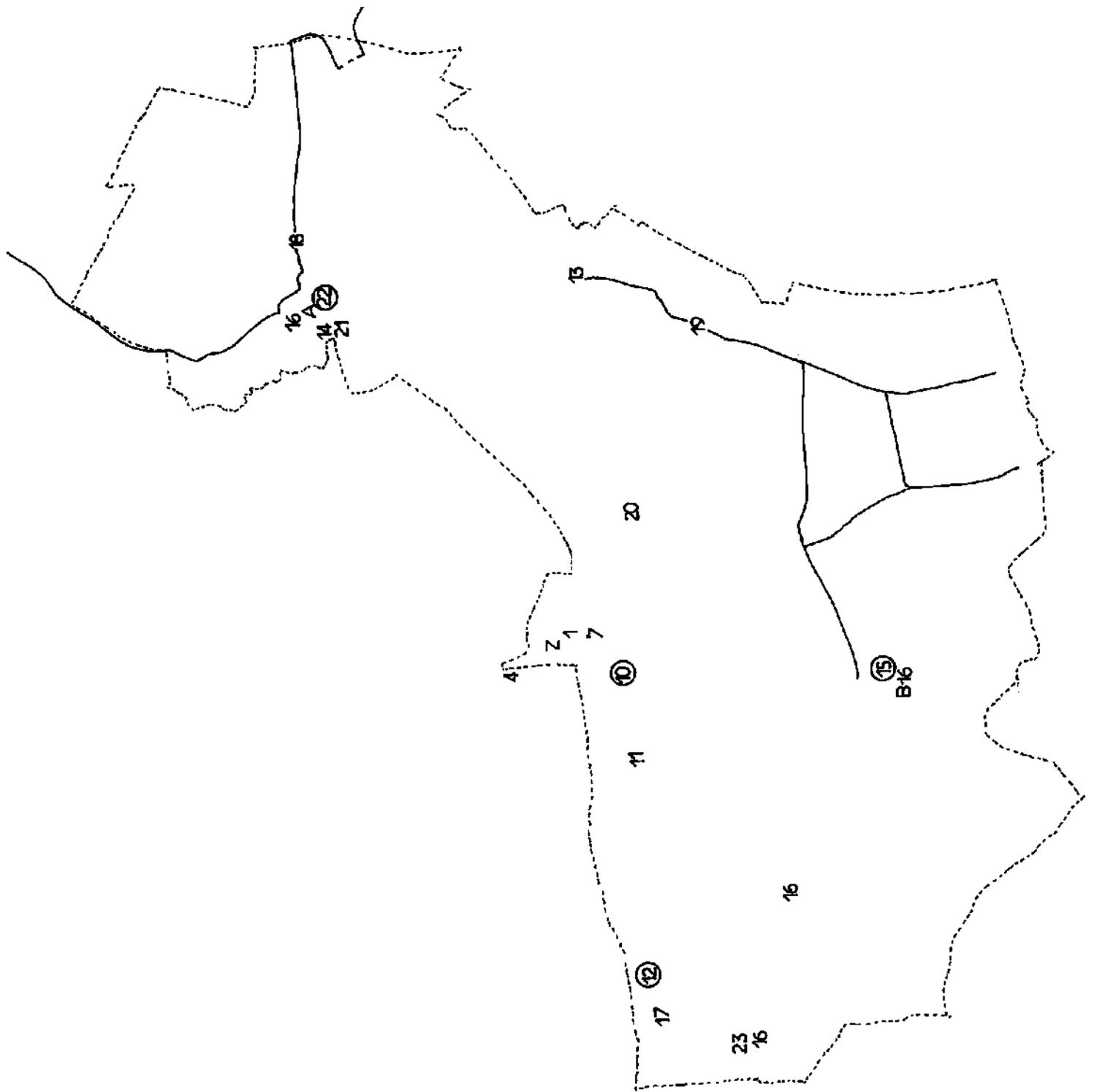
Paradoxalement, en dépit de la présence de l'autoroute et d'une prochaine déviation, "cette clairière entourée de collines boisées" protège ses habitants de l'agitation urbaine. (Réunion)

LISTE DES ÉLÉMENTS CARTOGRAPHIÉS DE PATRIMOINE

	1	l'ensemble du village :
Z	②	église Saint-Pierre (<i>prieuré Saint-Pierre</i>)
Z	③	ferme
	4	calvaire
Z	⑤	mairie-école
Z	6	grange
	7	lavoir
Z	⑧	cimetière
Z	9	place des tilleuls (place de l'Église)
	⑩	moulin de la Forge avec cascade
	11	moulin des Echelettes
	⑫	moulin de Saint-Fargeau
	13	moulin de Morsang
	14	moulin de la Bête
	⑮	château du Plessis-Mornay
	16	pompes à eau des hameaux (la Bête, Petit Plessis, Reculet, Grand Plessis)
	17	lavoir de Saint-Fargeau
	18	chemin GR11
	19	chemins de Morsang vers Bouc-Étourdi et le Plessis-Mornay
	20	pont des pèlerins sur la Remarde
	21	pont sur la Gloriette
	⑳	ancienne faïencerie
	23	croix du Petit Plessis
	A	maison, 13 rue du lavoir à la Bête
	B	maison du Plessy-Mornay
Z	C	monument aux morts

1, 2... et suivants	élément désigné par les habitants
○	élément désigné par les habitants et les professionnels
A, B...et suivants	élément désigné par les professionnels
Z	voir ci-après la carte Zoom
<i>(italiques)</i>	terminologie utilisée par l'Inventaire Général
—————	route ou chemin
-----	rigole ou ligne de chemin de fer
.....	limites communales

échelle de la carte : 1/30 000 e



⑧

c

9

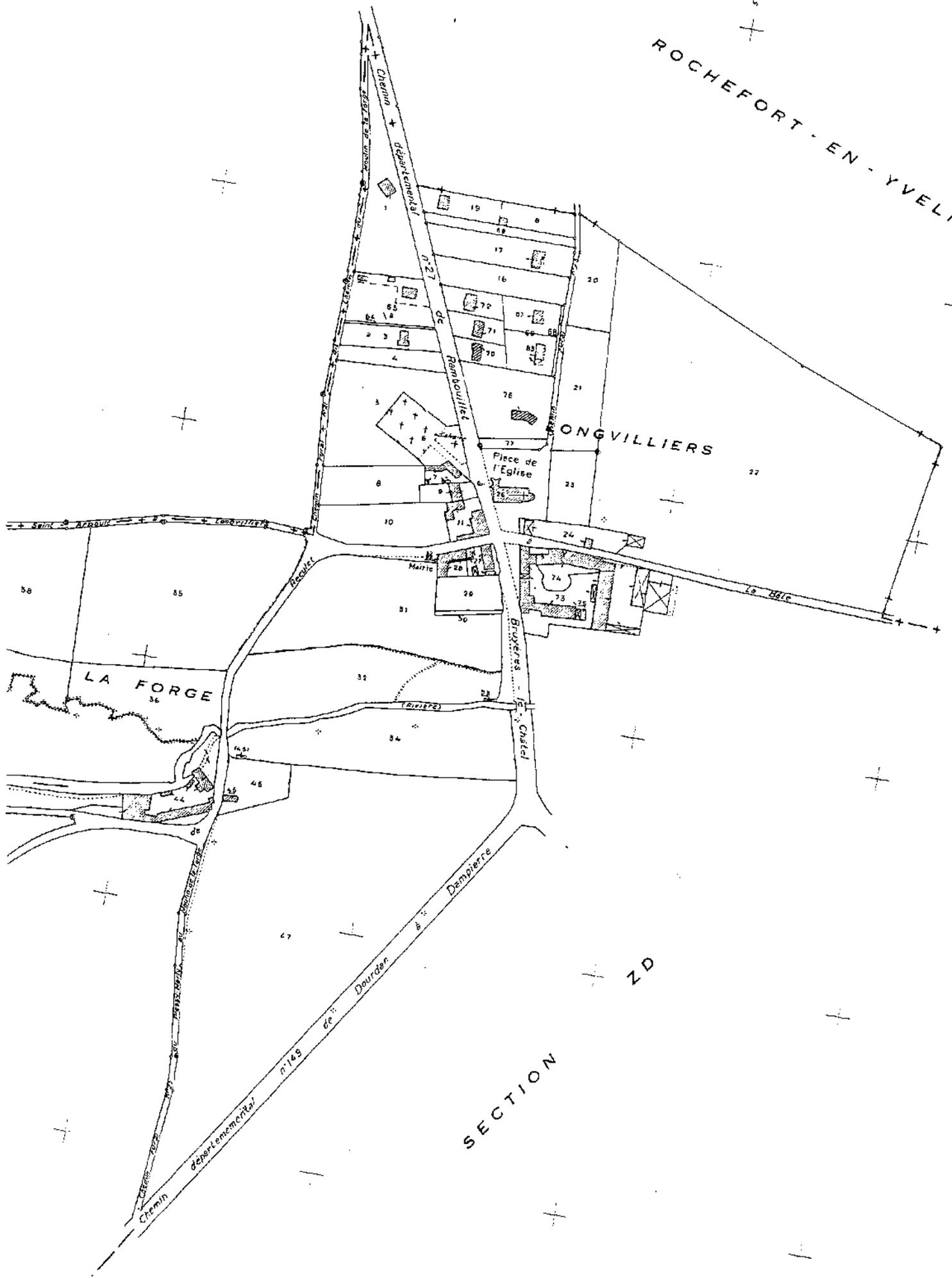
②

6

⑤

3

ROCHEFORT-EN-YVELINES



SECTION

ZD

HISTOIRE

Les vestiges gaulois et gallo-romains découverts à Longvilliers (mosaïques, céramiques, poteries) attestent une occupation du sol dès cette époque. (IG)

Le découverte de hâches et d'outils en silex polis, dans la plaine entre les hameaux de Reculet et du Plessis-Mornay, permet de penser que le site fut habité plus tôt. (Monographie)

Avant 1475, deux fiefs existaient à Longvilliers, avec deux manoirs seigneuriaux, mais seul l'un d'entre eux est connu.

Le fief du Plessis-Marly (aujourd'hui Plessis-Mornay), appelé ainsi car il relevait du seigneur de Marly-le-Chastel, appartenait en 1456 à Guillaume de Harville. En 1504, ses descendants se partagèrent le domaine et la branche cadette vendit sa part au seigneur de Palaiseau. (Monographie)

Philippe de Mornay, homme de guerre, protestant et ami de Henri IV, seigneur du Plessis-Marly au tournant du XVI^e siècle et du XVII^e siècle, y fit construire un temple protestant en 1601. Le domaine fut saisi et vendu en 1668 et le temple démoli après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. En 1679, le seigneur de Bandeville acheta le domaine. (Monographie)

En 1806, le comte de Pourtalès, nouveau propriétaire, entreprit de restaurer le château pour y établir un orphelinat agricole de jeunes protestants, qui ouvrit ses portes en 1863 et ferma en 1891. (Monographie)

ÉTYMOLOGIE - TOPOGRAPHIE - TOPONYMIE

"Le Villiers (hameau) allongé" ou si la forme de Nonvillier est valable (cf Longjumeau)
"le Villiers de Nunno", anthroponyme germanique attesté (Förstemann, 1172);
du germanique nuh-Longus Villare, 1209 (Vaux de Cernay, I, 178); v.1250 (Pouillés de
Sens, p.110), 1254 (Porrois, p.249), 1351 et fin XVe siècle (Pouillés de Sens, p.149 et
197)

- Nonvillier, 1711 (Delisle)

- Longvilliers, 1757 (Cassini) et 1781 (Itinéraire)." (Claise)

Le hameau du Grand-Plessis, comme l'indiquent encore les panneaux de signalisation,
s'appelle maintenant le Plessis-Mornay. Le changement a été fait il y a environ 15 ans : la
DDE a dû suivre les indications des cartes d'Etat-Major. Autrefois ce hameau s'appelait
Plessis-Marly. (Réunion)

GÉOGRAPHIE

Longvilliers est limité par les communes de Rochefort-en-Yvelines, Bonnelles, Angervilliers, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Dourdan et Saint-Arnoult.

Sa superficie totale est de 1 391 hectares dont le 1/3 est occupé par les bois et forêts (490 ha).

Deux rivières traversent le territoire communal. La Rémarde, d'ouest en est, et la Gloriette, du nord-ouest au sud-est, qui va se jeter dans la Rémarde.

Le terrain est assez accidenté, du fait de ces deux vallées au cours sinueux.

L'importance de la vallée de la Rémarde explique la présence de quatre moulins, installés sur son cours.

La nature du sol est plus riche sur la rive droite de la Rémarde.

La commune est constituée de plusieurs hameaux, dont les deux plus importants sont la Bête et Reculet, le hameau de Longvilliers étant très peu développé.

En 1899, Longvilliers était mal desservi par les voies de communication de la région. (Monographie) Aujourd'hui, l'autoroute A 10 traverse la commune dans sa partie sud.

Démographie contemporaine et ancienne

Données : INSEE
Dupaquier, Felkay, Guérout et al.

Démographie contemporaine (hab.)					
1990	376	1982	331	1975	262
1968	156	1962	+136	1954	+158
1946	+206	1936	+167	1931	+184
1926	+200	1921	+208	1911	+306
1906	+340	1901	+346	1896	+314
1891	+384	1886	+378	1881	+364
1876	+379	1872	+376	1866	349
1861	+338	1856	+328	1851	+323
1846	+320	1841	+343	1836	+370
1831	338	1826	381	1820	339
1817	291	1806	325	1801	337
an IV	270	an II		1790	350

Les signes + accompagnant certains chiffres de recensement indiquent que les listes nominatives correspondantes ont été conservées dans les dépôts d'archives départementales.

Démographie ancienne (feux)					
1726	F68 G246	1725	F71 G249	1713	69
S 1709	73				

F = feux (foyers)

G = gabellants (personnes de plus de huit ans)

S = référence à Saugrain, "Dénombrement du royaume"

DÉMOGRAPHIE

En 1709, Longvilliers comptait 73 feux, ce qui correspond à une population de 290 à 360 habitants. Le nombre d'habitants semble stable tout au long du XVIII^e siècle : 350 habitants sont recensés en 1790.

Cette stabilité connaît quelques fluctuations au XIX^e siècle. La plus importante se situe entre 1817 et 1826 : dans cet intervalle de temps, la population augmente de 291 à 381 habitants.

A partir de 1891, le nombre d'habitants connaît une baisse importante, accentuée après la première guerre mondiale, et qui ne prend fin qu'en 1962. Pourtant, au lendemain de la seconde guerre mondiale, la population était légèrement supérieure à celle de 1936, mais cette petite reprise ne dura pas.

En 1962, Longvilliers compte 136 habitants. Dans les années 60, la hausse du nombre d'habitants fut d'abord minime, puis, entre 1968 et 1980, la population de Longvilliers double. Le recensement de 1990 comptabilise 376 habitants.

Entre 1975 et 1982, la population de Longvilliers connaît un rajeunissement. Les classes d'âge des moins de 20 ans, des 20-39 ans et des 40-59 ans augmentent légèrement, tandis que la classe d'âge des plus de 60 ans régresse, ne représentant plus que 13,3 % contre 18 % 7 ans plus tôt. Mais entre 1982 et 1990, l'évolution tend à s'inverser. En effet, le nombre d'habitants appartenant aux classes d'âge les plus jeunes diminue au profit d'une augmentation de la classe des 40-59 ans.

En 1990, l'habitat de Longvilliers est composé de 127 résidences principales, dont 122 maisons individuelles (soit 96 %), et de 32 résidences secondaires (soit 20 % du total des résidences).

La population active compte 178 habitants en 1990 ; 26 ont un emploi dans la commune, 31 en dehors de la commune dans le département des Yvelines et 112 au-delà du département.



Eglise paroissiale Saint-Pierre



Croix de cimetière

PATRIMOINE DE LA VIE RELIGIEUSE

Le patrimoine de la vie religieuse de Longvilliers, ancien et familial, enracine la commune dans l'histoire et assure en quelque sorte la pérennité de son identité.

CIRCONSCRIPTIONS ECCLESIASTIQUES

(Dupaquier, Felkay, Guérout et al.)

Période contemporaine

Evêché Versailles

Ancien Régime

Diocèse	Chartres
Archidiaconé	Grand Archidiaconé
Doyenné	Rocheport
Vocable	Saint Pierre
Présentateur	Abbé de Josaphat

*PRIEURE- EGLISE**

L'église paroissiale de Saint-Pierre de Longvilliers, ancien prieuré fondé au VII^e siècle par les religieux de Saint-Maur-des-Fossés, aurait été reconstruite après 1448. Son clocher massif évoque celui d'autres églises du sud des Yvelines, notamment celui de Cernay-la-Ville. (IG ; Images du Patrimoine)

Le mail de tilleuls qui borde la face nord de l'église, préserve la paix du lieu. Restaurée récemment, l'église offre une vue magnifique depuis l'autoroute, surtout la nuit quand elle est illuminée. (Réunion)

CHAPELLE

La chapelle du Plessis-Mornay disposait autrefois d'un système qui permettait aux lépreux de se confesser depuis l'extérieur. Elle fut rachetée au début du XIX^e siècle par le comte de Pourtalès qui la restaura pour le culte évangélique. (Réunion ; Monographie)

*CIMETIERE**

Le cimetière, clos de murs, est entouré de bois vers le nord. Des tilleuls seront prochainement plantés sur la place qui y donne accès, prolongeant ainsi la place de l'Eglise située de l'autre côté de la route. (Réunion)

Il contient le monument aux morts, du début du XX^e siècle, et une croix de cimetière du XVII^e siècle. (IG)



Calvaire - en limite de Rochefort

CROIX

En limite de Rochefort, se trouve un grand calvaire réalisé par le sculpteur G. Germain dans un bloc de grès. (Réunion)

Au Petit Plessis, une croix se trouve sur un terrain qui avait été autrefois cédé aux pauvres. Elle rappelle le geste du donateur, comme cela se pratiquait alors - en effet, tous ceux qui faisaient un don avaient droit à une croix. (Réunion)

PONT DES PELERINS

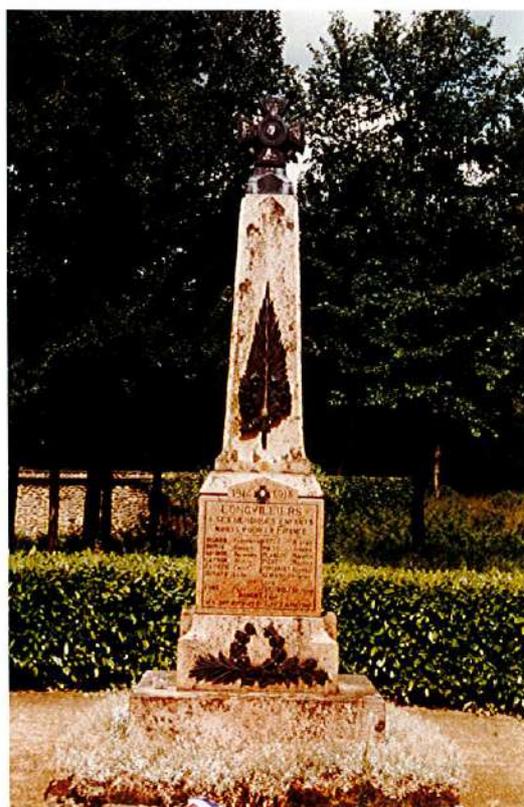
Ce toponyme évoque le passage des pèlerins qui se dirigeaient à Chartres. (Réunion)

PATRIMOINE DE DEMAIN

La restauration de l'église et les aménagements prévus devant le cimetière manifestent l'attachement des habitants à leur patrimoine religieux. L'église et le cimetière occupent d'ailleurs une place centrale dans le patrimoine du village que le prochain contrat rural prévoit de restaurer.



Mairie



Monument aux morts -dans le cimetière

PATRIMOINE DE LA VIE ADMINISTRATIVE ET COMMUNALE

Le patrimoine de la vie administrative et communale de Longvilliers est un patrimoine ancien que les restaurations et aménagements récents visent à préserver.

CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

(Dupaquier, Felkay, Guérout et al.)

Période contemporaine

Département	1968	Yvelines
Arrondissement	1968	Rambouillet
Canton	1968	Saint-Arnoult-en-Yvelines
	1790	Rochefort
		Dourdan-Nord
District	1790	Dourdan

Ancien Régime

Intendance	1789	Orléans
Election	1789	Dourdan
Subdélégation	1789	
Grenier à sel	1789	Dourdan (1)
Coutume		Montfort-L'Amaury
Parlement		Paris
Bailliage		Montfort-L'Amaury
Gouvernement		D'Ile de France

(1) = Etampes jusqu'en 1743.

*MAIRIE-ECOLE **

Le décor et le volume de l'actuelle mairie datent de 1894, lorsque la mairie-école fut agrandie. La municipalité s'est certainement installée dans le bâtiment initial, destiné à l'école, dès 1791. (IG ; Images du Patrimoine)

Quant à l'école, elle se trouve désormais à côté de la mairie.

*ENSEIGNEMENT **

Longvilliers et Rochefort ont formé un syndicat intercommunal pour organiser la scolarité. Les premiers niveaux scolaires sont assurés à l'école de Longvilliers. (Réunion)

Sur la petite porte de l'école est inscrite la date de 1785, qui correspond vraisemblablement à la date de construction de la première école. (Réunion ; Monographie)



Pont sur la Gloriette - La Bête



Lavoir de Saint-Fargeau

*CHATEAU DE PLESSIS-MORNAY **

Ce château, lié à l'histoire du protestantisme en France, est un bâtiment Renaissance situé à l'écart du village.

PATRIMOINE LIE A L'EAU

La présence de la Rémarde et de la Gloriette ont facilité la construction des lavoirs. La commune vient de restaurer celui de Saint-Fargeau, projette de restaurer celui du bourg et entretient le lavoir de la Bâte. (Réunion)

Plusieurs ponts sont remarquables sur la commune : le pont en bois du bourg, le pont des pèlerins sur la Rémarde, dissimulé dans une propriété privée, ainsi qu'un pont sur la Gloriette à la Bâte.

De nombreux puits existaient dans les hameaux de la commune, dont il reste souvent les pompes, notamment au Grand Plessis (ou Plessis-Mornay), au Petit-Plessis, à la Bâte, à Reculet. Quant à la pompe de Bouc-Etourdi, elle a disparu. (Réunion)

Par ailleurs, à la Bâte, le bief de la Gloriette a été restauré. (Réunion)

L'installation d'un réseau d'assainissement collectif est difficile à réaliser du fait des nombreux hameaux dispersés sur tout le territoire communal. Pour l'instant, seuls deux hameaux, le Petit-Plessis et la Bâte, sont rattachés à un réseau d'assainissement. Les hameaux Reculet et Bouc-Etourdi devraient l'être prochainement - en 1995 - dans le cadre d'un contrat rivière. (Réunion)

Deux stations d'épuration sont installées à Longvilliers, au Petit-Plessis et entre Longvilliers et la Bâte, ainsi qu'une station de pompage.

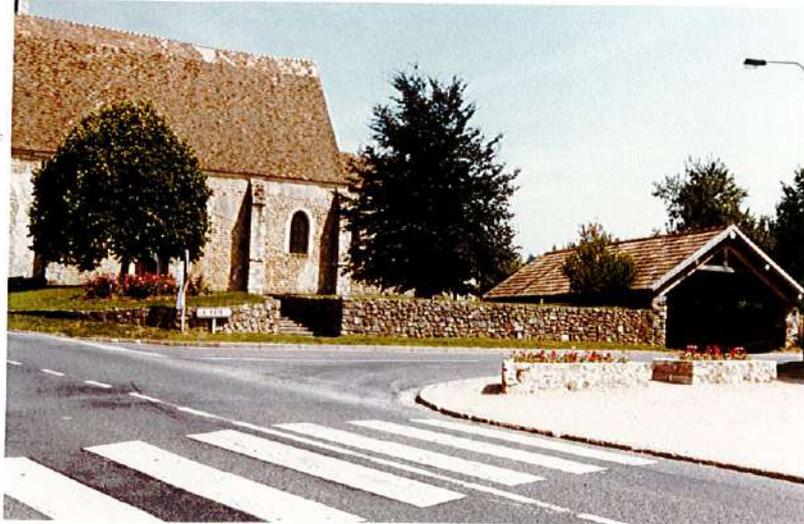
EQUIPEMENT ET AMENAGEMENTS

L'autoroute et la ligne TGV coupent le territoire communal selon un axe nord-est / sud-ouest. Les merlons qui seront installés prochainement le long de l'autoroute devraient pallier les nuisances sonores sans modifier le paysage. (Réunion)

L'existence d'un péage sur le territoire communal intensifie le trafic sur les routes de la commune. Une déviation est prévue depuis la D988 selon un axe nord-sud, qui modifiera à nouveau la vallée de la Rémarde. Elle devrait passer entre le moulin des Echelettes et celui de la Forge. (Réunion)

L'enfouissement des réseaux aériens est en cours de réalisation. Parallèlement, la municipalité souhaiterait voir disparaître le transformateur EDF. (Réunion)

En outre, la commune veille à son environnement : elle a installé un bidon à huile de vidange, près du moulin de la Forge. Pas très esthétique, ce bidon de récupération a une capacité de 5000 litres. (Réunion)



Aménagement devant l'église

PATRIMOINE DE DEMAIN

La construction de la déviation introduira une nouvelle coupure dans le territoire de la commune. Pourtant, sans évolution démographique importante - or, la commune prévoit peu de zones constructibles - le patrimoine architectural de la vie administrative et communale n'est pas appelé à se transformer.

Le prochain contrat rural prévoit la réfection du centre du village, en particulier de la mairie et de l'école. Ce projet, comme les restaurations déjà effectuées, manifeste la volonté de la commune de préserver son aspect rural des points de vue patrimonial et paysager.



Ferme de Longvilliers



Ancien moulin de la Forge -Exploitation agricole

PATRIMOINE DE LA VIE AGRICOLE ET CYNÉGÉTIQUE

Une grande partie du territoire est encore agricole (850 ha). Toutefois, les paysages de la commune témoignent de l'évolution récente de l'agriculture : prairies et champs de coquelicots semblent menacer progressivement les parcelles plantées de blé ou de maïs. Aujourd'hui, une entreprise agricole et plusieurs fermes en location sont en activités à Longvilliers. Nombre de parcelles sont exploitées par des agriculteurs des communes voisines. (Réunion)

FERMES

A la fin du XIXe siècle, Longvilliers comptait 4 fermes (parmi lesquelles d'anciens moulins), dont 3 importantes : Longvilliers, la Forge, Morsang et la Bête, la plus petite. Les habitants des hameaux, sauf une partie de ceux de la Bête, travaillaient dans les champs. (Monographie)

Les trois premières fermes sont toujours en activités. Celle de Longvilliers*, bien que située en village, présente la disposition typique des fermes isolées sur le plateau : ses bâtiments sont implantés autour d'une cour fermée. (IG)

CULTURES ET ELEVAGE

La commune, située à proximité de la Beauce, ne bénéficie pourtant pas de la fertilité des sols de cette plaine céréalière. (Réunion)

Aujourd'hui comme au XIXe siècle, les activités agricoles sont tournées vers la culture des céréales et l'élevage - élevage des chevaux aujourd'hui, plus traditionnel au siècle passé. (Réunion ; Monographie)

Selon une tendance assez générale dans la région, "l'agriculture motorisée des années 60" se transforme en "agriculture hippique". Ainsi, le moulin de Saint-Fargeau s'est reconverti en haras et le moulin de Morsang a ajouté à ses activités agricoles le gardiennage de chevaux. (Réunion)

A la fin du XIXe siècle, presque 60 % des terres de la commune étaient mises en cultures. Encore s'agissait-il d'une agriculture assez pauvre car le sol siliceux ne permettait que la culture du seigle, de l'avoine et de la pomme de terre. La rive droite de la Rémarde était un peu plus riche et ses terres étaient les plus productives. L'agriculture se faisait en pente douce car le terrain est relativement accidenté. (Monographie)

Les prairies et pâturages représentaient une part importante car il existait des élevages de moutons à Longvilliers et à Morsang. En revanche, les chevaux, les boeufs et les vaches étaient destinés uniquement à l'usage domestique ; ils ne faisaient pas l'objet d'élevage. (Monographie)



Ancien moulin de Morsang - Exploitation agricole



Ancien moulin de Saint-Fargeau - Haras

Les pommes de terre et les haricots avaient également une place importante dans les récoltes. A la fin du XIXe siècle, la culture des radis, des carottes et des betteraves a été introduite à Longvilliers et leur part augmenta progressivement dans la production globale. (Monographie)

Autrefois, il y avait des vergers de pommiers et de poiriers à cidre. Récemment, quelques vergers ont été replantés dans la plaine du Petit-Plessis et dans la vallée de la Rémarde, au moulin de la Forge et aux Echelettes. (Réunion)

CHASSE

Au XIXe siècle, l'abondance du gibier était déjà signalée : lapins de garenne, cerfs, biches, loirs, particulièrement nuisibles pour les récoltes. La profusion de ce gibier s'expliquait par le nombre important de chasses gardées tout autour de la commune. Les chasses à courre de la duchesse d'Uzès traversaient parfois la commune. (Monographie)

Les chasses à courre ont continué jusque dans les années 70 ; un ancien Rendez-Vous de chasse se trouve à la Bête. (Réunion)

Aujourd'hui, il existe 3 sociétés de chasse, dont deux, petites, sont privées. Le passage du grand gibier est restreint par l'autoroute. (Réunion)

PATRIMOINE DE DEMAIN

Les fermes de Longvilliers sont certainement appelées à disparaître. Les habitants souhaitent cependant qu'un changement d'activité n'entraîne pas une modification des bâtiments et des paysages. (Réunion)

L'évolution du territoire dépend également du devenir des exploitations localisées sur les communes voisines qui cultivent des parcelles de Longvilliers.



Bief du moulin des Echelettes



Ancien moulin de la Bête

PATRIMOINE DE LA VIE PROFESSIONNELLE

La vie artisanale et industrielle que connut Longvilliers était liée à la présence de l'eau et d'un gisement d'argile. Aujourd'hui, cette petite commune résidentielle n'a plus d'activités; "la seule taxe professionnelle provient du péage de l'autoroute". (Réunion)

ARTISANAT

Un serrurier et des potiers à Bouc Etourdi sont désormais les seuls artisans de Longvilliers. (Réunion)

LESMOULINS

La vallée de la Rémarde compte 4 moulins à Longvilliers ; un cinquième moulin existe sur la Gloriette.

Le Moulin de Saint-Fargeau*, situé sur la Rémarde, à l'extrémité ouest de la commune, a été construit sur l'emplacement du moulin de Voisin. Il possède encore ses deux paires de meules, mais n'est plus actuellement en activité. Il s'est reconverti en haras. (IG ; Réunion)

Le Moulin des Echelettes, sur la Rémarde, est une construction très ancienne. Maison aujourd'hui, après avoir été transformé en exploitation agricole à la fin du XIXe siècle. (Monographie)

Le Moulin de la Forge*, sur la Rémarde, est situé juste à la sortie du bourg. Sa belle cascade témoigne de l'importance de l'énergie hydraulique dans l'industrie. Sa roue métallique, encore visible, montre qu'il a gardé longtemps sa fonction de moulin. Il est aujourd'hui une exploitation agricole. (Réunion ; Images du Patrimoine)

Le Moulin de Morsang, situé sur la Rémarde, de l'autre côté de l'autoroute, a peut-être été établi sur l'emplacement d'un ancien couvent. A la fin du XIXe siècle, la chute d'eau du moulin était utilisée pour transmettre, au moyen de l'électricité, la force motrice au moulin de Bandeville à Saint-Cyr-sous- Dourdan. Il était jumelé d'une ferme importante, qui appartenait alors au comte de Pourtalès et dans laquelle se trouvait un élevage de moutons. Il ne reste plus rien de l'ancien moulin. Le moulin est aujourd'hui une exploitation agricole. (IG ; Monographie)

Le Moulin de la Bête, sur la Gloriette, est le plus abîmé de tous. Il possède encore sa roue et la turbine. Transformé en tannerie (dans les bâtiments de gauche), puis en une fabrique de semelles, il disparut au cours des années 1960. (Réunion)

INDUSTRIE

La fabrication de tuiles et de briques, très ancienne sur la commune d'après les fouilles qui ont mis à jour l'emplacement d'anciens fours, connut un nouvel essor au XIXe siècle.



Faïencerie

La faïencerie* au hameau de la Bête, installée presque en face du moulin, était appelée indifféremment faïencerie, tuilerie, briqueterie, ou usine de céramique. La présence de cette usine de céramique s'explique par la proximité d'un gisement d'argile en profondeur. (Réunion ; Monographie; IG)

Il y eut également à Longvilliers de nombreuses carrières de marne, dont il résulte des trous sans fond, reliés entre eux, et qui sont très dangereux. La marne était exploitée pour amender le sol. Cette activité était importante, non par sa quantité mais par sa profusion : chaque particulier creusait son puits et sa galerie. (Réunion)

COMMERCE

En l'absence de commerces à Longvilliers, les habitants fréquentent ceux des communes voisines.

Jadis, au Bouc-Etourdi, il y avait un "bobinard" et une auberge, "La Poterie", installée dans un bâtiment ancien. Le seul commerce dont les habitants se souviennent est le café-tabac-épicerie de la Bête, où la population allait danser pendant la guerre. (Réunion)

Par ailleurs, à Longvilliers sont installés un kinésithérapeute et un bureau d'études. (Réunion)

PATRIMOINE DE DEMAIN

Le patrimoine de la vie professionnelle relève désormais de la mémoire locale. La préservation de la tranquillité et de l'environnement de la commune n'encouragera pas l'installation de nouvelles activités, à l'exception d'activités du secteur tertiaire.

PATRIMOINE DE LA VIE DOMESTIQUE

La commune de Longvilliers est constituée de six lieux d'habitation : Longvilliers, la Bête, Plessis-Mornay, Petit Plessis, Reculet, Bouc Etourdi. A l'exception de Plessis-Mornay, la proportion d'habitat récent est importante autour de noyaux anciens très réduits. L'habitat est principalement d'origine rurale.

HABITAT TRADITIONNEL

L'habitat traditionnel est d'origine rurale. L'Inventaire Général a repéré un certain nombre de maisons de type "bloc à terre" (dépendances dans le prolongement de la maison) de très petites dimensions, perpendiculaires à la rue (n° 4, 6, 8, 10 rue de l'Etang à la Bête) ou à la cour commune (autour du n° 13 rue du Lavoir à la Bête, autour du n° 24 à Petit Plessis). Cet habitat bas comporte un rez de chaussée surmonté d'un comble accessible qui donne plus ou moins de hauteur à la maison. Les percements sont souvent irréguliers, percés au gré des besoins des pièces correspondantes. La toiture a deux pentes couvertes de tuiles plates. Les matériaux des murs sont : la meulière, le grès (notamment pour les chaînages), le silex (le n° 16 à Petit Plessis). La brique est utilisée en modénature sur quelques maisons (Plessis-Mornay, la Bête), mais elle est surtout présente en piédroits de lucarnes (voir usages domestiques ci-dessous).

Ce bâti constitue le centre ancien des hameaux notamment la Bête, Reculet et Petit Plessis (Réunion) ; on note également la présence du bâti ancien à Bouc Etourdi (Réunion), bien que les restaurations aient fréquemment affecté les caractéristiques rurales de ce type d'habitat, dans leur aspect et dans les transformations d'ouvertures.

L'habitat traditionnel est représenté par les n° 13 et 15 rue du Lavoir à la Bête* dans une cour commune, les n° 2, 4, 6 rue du Moulin Corblin.

Type urbain

Le type d'influence urbaine est absent dans la commune. Toutefois l'Inventaire Général rapproche, par sa forme, la probable **maison de domestique de Plessis-Mornay*** du type "Bonnellois", érigé dans un contexte de bourg. Il faut cependant noter qu'à l'époque de la construction du château auquel elle semble liée, l'influence bourgeoise de la composition des grandes demeures s'impose également aux petites.

HABITAT PAVILLONNAIRE

Il est très développé dans l'ensemble des hameaux et au chef-lieu (route de Rochefort), à l'exception de Plessis-Mornay. Les styles architecturaux de la plupart des pavillons, sont représentatifs du style Ile de France, outre quelques pavillons antérieurs aux années 80.

PRATIQUES ARCHITECTURALES DECORATIVES

Les enduits beurrés sont les plus fréquents sur les maisons anciennes, qu'elles aient été restaurées ou non. Pour ce type d'enduit toutes les faces sont traitées de la même façon ; seul le soubassement fait l'objet d'un traitement différencié : grain, couleur...

Au cours d'un certain nombre de restaurations, la recherche d'une "rusticité" (David) dans la mise en valeur de la pierre réinterprète l'enduit beurré ou "à pierre vue" en laissant largement apparaître la meulière par des joints creux (par exemple : clôture du n° 29 rue du Lavoir à la Bête, n° 22 à Petit Plessis, n° 12 à Reculet, n° 38 à Bouc Etourdi...). La valorisation excessive de la pierre donne également lieu à l'enduit (ciment) détournant chaque pierre du n° 1 rue de Corblin à la Bête.

La très large utilisation du bois apparent pour les linteaux dans la majorité des restaurations et les constructions neuves, de même que les pièces de charpente apparent (n° 19 à Petit Plessis) participent de la même tendance.

Les décors sont rares et les enduits couvrants sont peu fréquents. Dans le cas de décor comme c'est le cas route de Rochefort, pour un enduit couvrant à panneau sur le gouttereau, le pignon est beurré. Il en est de même au n° 2 rue du Moulin Corblin où le gouttereau est en enduit couvrant lisse tandis que les pignons sont beurrés.

En dehors de cet habitat très rural, l'enduit lisse est aussi l'apanage de maisons singulières comme l'ancien rendez vous de chasse de la Bête comportant un clocheton hexagonal couvert en ardoise, la maison fin XIXe, début XXe siècle, du n° 3 rue du Lavoir, ou la maison de domestique à façade régulière de Plessis-Mornay.

Nous avons repéré un cas de rocaillage rouge dans la commune au n° 12 rue de l'Etang à la Bête. Ce type d'enduit, mêlant des éclats de meulière, silex ou mâchefers au mortier entre les joints pour consolider et décorer la façade est présent dans l'ensemble des communes du Parc Naturel en plus ou moins grande proportion. L'enduit peut être teinté avec du tuileau ou brique pilés ou laissés tel quel. Ici c'est sur un enduit assez couvrant qu'ont été disposés les petits éclats. Alignés, sur le pourtour de la façade et des ouvertures, ceux-ci en manifestent l'intention décorative. Comme sur beaucoup de façades en rocaillage, un encadrement blanc et lisse, ici à motif d'angles, souligne les bords et les ouvertures.

On retrouve le principe d'encadrer la façade et les ouvertures sur d'autres types d'enduits comme des enduits couvrants (n° 7, 9 rue du Feu de Saint-Jean à la Bête, n° 2, 6 rue du Moulin Corblin, n° 36 à Bouc Etourdi). Cette pratique perdure sur des maisons restaurées comme le n° 4 rue du Moulin Corblin (enduit beurré), au Plessis-Mornay, et au n° 1 rue du Feu de Saint-Jean où le cadre à angles décorés témoigne d'un revêtement soigné au XIXe siècle.

On remarque le décor de pilastres et consoles cannelés sur un enduit couvrant lisse et blanc, témoin des tendances décoratives des années d'avant-guerre (35-40), insolite à la Bête (n° 11 rue du Feu de Saint-Jean, sur construction ancienne, + construction XXe siècle le long de la rue)

Les couleurs des volets et portes sont le plus souvent blanc ou marron. On note cependant quelques couleurs : bleu-gris clair, des verts vif, moyen, foncé. Les enduits sont de ton pierre ou sable, parfois crème. On note un gris, un rouge, un ocre.

USAGES DOMESTIQUES

Il y a cinq lavoirs dans la commune. En limite avec Rochefort, un lavoir en ruine a fait l'objet d'un échange avec cette commune. Sur la mare de Bouc Etourdi il y en avait un autre, aujourd'hui en ruine. Sur la Rémarde, à l'entrée de Longvilliers, une restauration est envisagée. Celui de Saint-Fargeau a été, quant à lui, restauré. Parmi les autres éléments liés à l'eau, des puits se trouvent dans le cœur des hameaux.

L'Inventaire Général remarque la rareté des caves semi enterrées telle qu'au n° 13 rue du Lavoir*. Elles servaient aux pommes de terre (Réunion). On en remarque également au moulin de la Forge, ainsi qu'au n° 4 rue du Moulin Corblin à la Bête.

Le grès n'occupe pas la place importante qu'il occupe dans la commune de Rochefort toute proche. On remarque néanmoins la petite porte piétonne cintrée en grès du n° 20 à Reculet.

Les formes de lucarnes les plus courantes sont les lucarnes rampantes et les lucarnes à chevalet. Les unes et les autres sont souvent de forme passante et comportent parfois des piédroits en brique (rampante aux n° 7, 9, 11 rue du Feu de Saint-Jean, n° 6 rue du Moulin Corblin à la Bête ; à chevalet route de Rochefort, n° 1 rue du Feu de Saint-Jean à la Bête, n° 24 à Reculet).

Le n° 13 rue du lavoir la Bête comporte une lucarne à capucine passante ; une lucarne identique au n° 15 laisse supposer que les deux lucarnes à chevalet centrales comportant les traces d'une réfection, furent également de forme capucine.

La modestie des dépendances agricoles est une constante pour le petit habitat traditionnel de la commune ; en témoignent la petite grange semi enterrée à Longvilliers, un petit bâtiment au n° 7 rue du Feu de Saint-Jean, la taille des remises en torchis. Nous en avons repéré trois à la Bête. L'une, en partie effondrée est située au n° 2 rue du Moulin Corblin sur une grange séparée du corps de la maison. Elle comportait vraisemblablement des parois en bois, d'autres en torchis. Une remise similaire existe au n° 3 rue de Lavoir : isolée, parties bois + partie en tôle (en remplacement du torchis ?). Au n° 4, en revanche une remise en meilleur état est attenante à la maison. Elle comporte sur une face, un soubassement en brique enduite. Celle-ci a d'ailleurs été couverte d'un enduit dont il reste quelques traces.

DEMEURES CHATEAUX MANOIRS

Le château du Plessis Mornay ou le Grand Plessis (voir patrimoine de la vie administrative et communale) a une allure imposante et un caractère militaire, attribués au fait qu'il est le seul bâtiment de grande taille dans la commune (Réunion).

PATRIMOINE DE DEMAIN

La valeur patrimoniale accordée à l'habitat traditionnel ne sera vraisemblablement pas remise en question à l'avenir. En revanche, les constructions très récentes appartiendront-elles au patrimoine de demain ?

Actuellement, le souci d'une unité architecturale dans la commune guide les recommandations ou prescriptions en vigueur. Le critère de l'intégration s'inspire d'un modèle "Ile de France" qui reprend certains principes et éléments architecturaux de l'habitat traditionnel en les adaptant aux besoins contemporains.

La seule référence au modèle ne garantit pas la valeur patrimoniale des productions architecturales ; l'implantation, les pratiques et les fantaisies décoratives, les savoir-faire locaux et la vie propre aux espaces bâtis habités, sont à l'œuvre dans l'émergence d'une valeur patrimoniale.



Mail des Tilleuls



Chemin les Morijons

PATRIMOINE DE LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE

La dispersion des hameaux et l'absence de commerces ne favorisent pas une vie sociale et culturelle animée. Toutefois, animation et activités sont fréquemment organisées avec Rochefort.

FETE ET ACTIVITES

La fête de la commune est la fête des Ecoles, le 25 juin. Elle a lieu le long du Mail des Tilleuls et permet aux familles de se retrouver. (Réunion)

Le Feu de la Saint-Jean est organisé en liaison avec Rochefort et des activités comme le tennis, la danse, la musique, sont pratiquées dans le cadre d'associations de Rochefort... (Réunion)

Jardinage et promenade dans les chemins ruraux sont les activités de loisirs de la plupart des habitants. (Réunion)

PRATIQUES LOCALES

Le ramassage des châtaignes, bien qu'il n'y en ait jamais eu beaucoup, des champignons, et la cueillette des mûres, surtout le long de l'autoroute, sont des pratiques saisonnières qui rencontrent de plus en plus d'amateurs. (Réunion)

Connaissant les découvertes archéologiques réalisées au XIXe siècle sur le territoire communal, nombreux sont ceux qui font des recherches "avec leur poêle à frîre" dans l'espoir de découvrir des trésors enfouis. (Réunion)

PAYSAGES ATTRACTIFS

De nombreux films sont tournés à Longvilliers (ainsi, certains épisodes des Brigades du Tigre). L'enfouissement des réseaux aériens permet la réalisation de reconstitution. (Réunion)

Des peintres viennent installer leur chevalet sur la commune, attirés par les points de vues et paysages magnifiques et parfois encore sauvages. (Réunion)

MEMOIRE ET LEGENDES

Madame Anne-Charlotte-Laure Sallambet, mère d'Honoré de Balzac, a possédé une maison au hameau de Reculet vers 1820. (Réunion)

Il existerait des souterrains à Longvilliers. L'un partirait du Petit-Plessis ; un autre permettant le passage d'un carosse, partirait vers Dourdan et Chartres. (Réunion)

PATRIMOINE DE DEMAIN

Les caractéristiques des communes résidentielles, tranquillité, activités peu nombreuses, seront certainement maintenues; ce qui n'empêche pas une convivialité très locale dans les hameaux.

PATRIMOINE SENSORIEL

Le patrimoine sensoriel, sonore en particulier, traduit l'évolution de la commune désormais traversée par les réseaux de communication modernes.

PATRIMOINE SONORE

Le point d'entrée de la piste est de l'aéroport d'Orly se situe juste au dessus de Rochefort. Les jours de beau temps, le bruit des avions s'entend à Longvilliers. (Réunion)

Le vent du sud porte le ronronnement de l'autoroute vers Longvilliers. Le bruit du TGV atlantique qui passe 14 fois par heure est également audible. Mais tous ces bruits font partie du progrès, et "il faut bien que le modernisme passe". (Réunion)

Heureusement, la richesse des sons des oiseaux et des nombreux animaux (cerfs, chevreuils, lapins, poules d'eau) compense les bruits du progrès. (Réunion)

PATRIMOINE OLFACTIF

L'odeur des jardins est plus agréable que celle des champs de colza ou encore de l'odeur qui se dégage le long de la Rémarde. (Réunion)

PATRIMOINE DE DEMAIN

En dépit des parasites liés au "progrès", le patrimoine sensoriel est appelé à conserver les éléments qui relèvent de la "ruralité" de Longvilliers

SOURCES ÉCRITES ET ICONOGRAPHIQUES

ARCHIVES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES YVELINES

- Série F. 5 F 19, fonds de Dion. Réponse des maires à l'enquête historique, archéologique et artistique de 1881.
- Série O. 350
- Série T. *Monographie de la commune de Longvilliers*, 1899.
- DE BLIC, N. Dossier de Préinventaire, 1973.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES YVELINES

- Série P. Cadastre, 1824.

ARCHIVES NATIONALES

- F14 8447. Atlas de Trudaine, vers 1750.

DOMAINE DE RAMBOUILLET

Carte particulière de la forest.... 1708.

SERVICE ARCHEOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL

LANGLOIS, M. Carte archéologique de la ville de Longvilliers. 1990.

BIBLIOGRAPHIE

Le bassin de la Rémarde. Saint-Arnoult-en-Yvelines : Soc. hist., 1970. 65p.

MIDF -

Collectif. *Itinéraires archéologiques : 25 ans de recherches dans le sud des Yvelines, exposition*. Versailles : S.A.D., 1988.

Communes de l'ancien département de Seine et Oise

ADY

"Excursion au Plessis-Mornay, à Rochefort et à Bonnelles", *Mém. Soc. Archéol. Rambouillet* 11, 1894-1896, pp. 85-125.

Gallia informations, 1989-2, pp. 62-69.

Guide bleu : Ile de France. Paris : Hachette, 1988. p. 163.

ARDOUIN DUMAZET, V.E. *Voyage en France : Vers le Hurepoix, IV, Sud-ouest : Versailles et le Hurepoix*. Paris : Berger/Levrault et Cie, 1907.

BMV

BARAY, L. "Deux enclos quadrangulaires de la fin de l'indépendance gauloise en forêt de Saint-Arnoult (Yvelines)", pp. 81-96, in *Les Viereckchansen et les anceintes quadrilatérales en Europe celitique*, actes du 9e colloque de l'A.F.E.A.F., Paris : Errance, 1989.

CLAISE, G. M. *Dictionnaire de Seine et Oise, Étymologique, Topographique, Archéologique*, édition de 1962.

ADY

DAVID, N. *Façades et mises en scène du côté du public de l'habitat particulier dans le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse*. Grenoble : Université Grenoble II, maîtrise d'histoire de l'art, 1991.

PNRHVC - ADY

DEUX, P. *L'art de vivre en Ile de France*. Paris : Flammarion, 1991. 300 p.

MIDF -

DUPAQUIER, J., FELKAY, N., GUÉROUT, J. et al. *Paroisses et communes de France, Dictionnaire d'histoire administrative et démographique, Région parisienne*. Paris : Ed. du CNRS, 1974.

ADY - BPI

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES. *Inventaire communal, comunoscope : Yvelines*. INSEE, 1988. 113 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES. *Recensement général de la population de 1990 : Yvelines*. INSEE, 1991. 189 p.

GEORGE, A. "Un patrimoine auquel nous devons veiller : les ponts anciens". *Bull. Soc. Hist. Archéol. Rambouillet Yvelines* 44-45, 1990, pp. 32-33.

ADY - BMV - SHARY

GONZALES, V. "La céramique du site de Longvilliers", *Connaitre les Yvelines*, 1987.

MAN -

LAFFOND, M., LAURAS, C. *Les paysages du Parc : Longvilliers*. PNRHVC, 1994.

PNRHVC - Mairie de Longvilliers.

LEBEUF, Abbé J. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Paris : Féchoz et Cie, 1883, Voir t. 4, p. 233.

LECHAUGUETTE, P. "Saint-Pierre-de-Longvilliers, village d'Yveline et possession de Saint-Maur. Essai historique", *Bul. Soc. Archéol. de Saint-Arnoult-en-Yvelines* 12-13, 1970-1971, 14p.

MIDF - BHVP -

LECHAUGUETTE, P. "L'église Saint-Pierre de Longvilliers, église rurale du VIIIe siècle. prieuré saint-Maur- des Fossés", *Au pays de la Remarde* 12-13, 1971.

BMV

MONTHÉARD, Th. *Guide de la Vallée de Chevreuse et de Port Royal*. Besançon : Ed. de la Manufacture, 1992. p. 259.

NEGRIER, P. "Longvilliers", *Pays d'Yveline, de Beauce et de Hurepoix* 21, 1977, p. 35.
BHVP -

NEGRIER, P. *La résurrection de l'église de Longvilliers*. Paris : O. Perron, 1972. 45 p.
B. Patrimoine - BN -

SEIGNOLLE, C., SEIGNOLLE, J. *Le folklore du Hurepoix*. Paris : G.P. Maisonneuve et Larose, 1978. 333 p.

SERVICE REGIONAL DE L'INVENTAIRE GENERAL. *Inventaire Général des Monuments et des Richesses artistiques de la France : Longvilliers*. Réalisé par J. Fritsch, M. Genthon. Paris : DRAC IDF, 1983, 1990. Microfiches.
PNRHVC - DRAC IDF

SERVICE REGIONAL DE L'INVENTAIRE GENERAL. *Images du patrimoine : canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines*. Paris : DRAC IDF, 1992. 69 p.

TARRETE, J. DE KISCH, Y. "Ile de France", *Gallia Informations* 2, 1989. pp. 1-75.

ZUBER, F. "Inventaire des découvertes archéologiques récentes. région de Rambouillet (forêt domaniale et cantons voisins). période gallo-romaine", *Bull. de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine et Oise*, vol. 60, pp. 7-25.

Centre de documentation à consulter pour compléter les références

MUSEE DE L'ILE DE FRANCE

Articles de presse, photographies, lithographies, estampes, eaux fortes, cartes postales...

Sigles des bibliothèques et centres de documentation

Le nom des bibliothèques est indiqué soit intégralement, soit sous forme de sigle. Pour connaître les adresses et les activités de ces sources d'information, il est conseillé de consulter le catalogue des "Ressources documentaires" du Parc naturel à la maison du Parc.

Voici la liste des sigles utilisés:

ADY	Bibliothèques des Archives départementales des Yvelines
BPI	Bibliothèque Publique d'Information
BN	Bibliothèque nationale
BMV	Bibliothèque municipale de Versailles
DRAC IDF	Direction Régionale à l'Action Culturelle de l'Ile de France
MAN	Centre de documentation du Musée des Antiquités Nationales
MIDF	Musée d'Ile de France
PNRHVC	Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
SHARY	Société Historique et Archéologique de Rambouillet et de l'Yveline

SOURCES ORALES

Enquête auprès des habitants : réunion le 14 juin 1994

LISTE DES FICHES

Patrimoine de la vie religieuse

- Eglise paroissiale Saint-Pierre
- Cimetière

Patrimoine de la vie administrative et communale

- Mairie-Ecole
- Enseignement
- Château du Plessis-Mornay

Patrimoine de la vie agricole et cynégétique

- Ferme (village)

Patrimoine de la vie professionnelle

- Moulin (Saint-Fargeau)
- Moulin (la Forge)
- Faïencerie

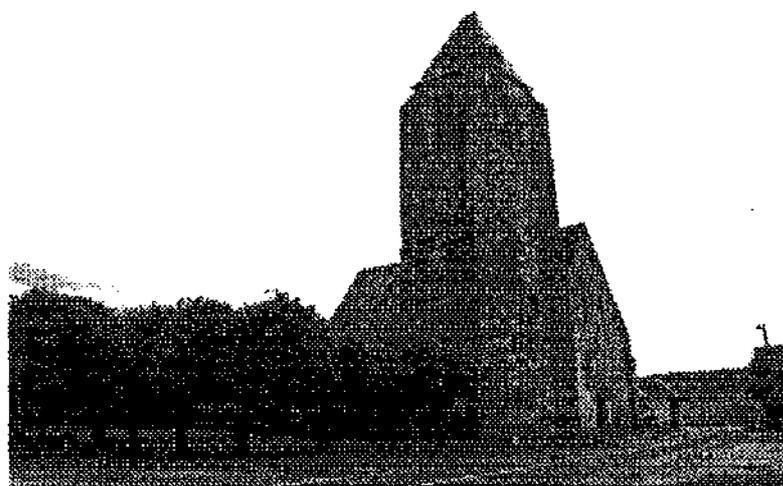
Patrimoine de la vie domestique

- Maison à la Bête
- Maison au Plessis-Mornay

PRIEURÉ-ÉGLISE

TITRE : prieuré Saint-Pierre

CATEGORIE PATRIMONIALE : patrimoine de la vie religieuse



ADRESSE OU LIEU DE CONSERVATION, LIEU-DIT : Longvilliers

COORDONNÉES : Lambert 1 x = 574520 y = 97620

CADASTRE : année = 1824 section = B1 parcelle = 10
 année = 1979 section = ZA parcelle = 26

PROPRIETE : publique

DESTINATION ACTUELLE : église paroissiale

PROTECTION : inscrit M.H. partiellement en 1950

ÉTAT DE CONSERVATION : restauré

DESCRIPTION :

Situation : en village

*Parties constituant*es : plan allongé

Matériaux :

1.gros oeuvre : meulière, moellon, silex, grès, pierre de taille, calcaire, enduit partiel

2.couverture : tuile plate, ardoise

Structure : 1 vaisseau

Couvrement : lambris de couvrement, cul de four

Couverture : toit à longs pans, toit en pavillon, toit polygonal, pignon couvert. (IG)

SYNTHESES :

- Prieuré fondé au VIIe siècle par les religieux de Saint-Maur des Fossés et desservi par eux ; mention d'un prieuré au XIIe siècle ; église reconstruite au Xe siècle, allongée avant 1130 ; reconstruite après 1448 ; figure parmi les curés du diocèse de Chartres en 1738. (IG)
- L'église a beaucoup souffert des invasions scandinaves. (Réunion)
- La toiture a été restaurée au XIXe siècle. Récemment, grâce à des dons, des travaux ont permis la réfection de la toiture (avec des tuiles à crochet en cuivre), du clocher et du poutrage en châtaigniers, ainsi que l'installation du chauffage. (Images du Patrimoine; Réunion)

EVOLUTION POSSIBLE :

CIMETIERE

TITRE : cimetière

CATEGORIE PATRIMONIALE : patrimoine de la vie religieuse

ADRESSE OU LIEU DE CONSERVATION, LIEU-DIT : Longvilliers

COORDONNEES : Lambert 1 x = 574450 y = 97680

CADASTRE : année = 1979 section = ZA parcelle = 6

PROPRIETE : publique

DESTINATION ACTUELLE : cimetière

PROTECTION :

ETAT DE CONSERVATION :

DESCRIPTION :

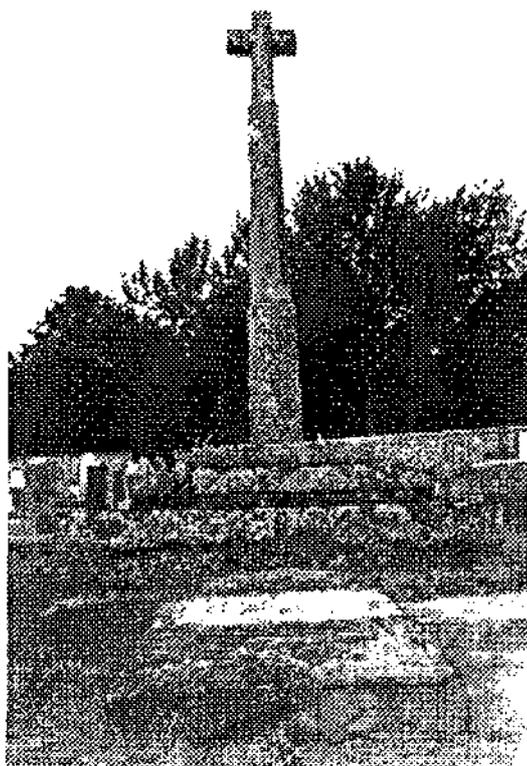
Situation : en village

OBJETS ASSOCIES:

- Croix de cimetière, du XVIIe siècle, en grès, haute de 4,40 mètres. (IG)
- Monument aux Morts de la Guerre de 1914-1918, daté de 1923, en granit, haut de 2 mètres. (IG)

EVOLUTION POSSIBLE :

Aménagement de la place qui mène au cimetière : projet de planter des tilleuls. (Réunion)



MAIRIE ECOLE

TITRE : mairie-école

CATEGORIE PATRIMONIALE : patrimoine de la vie administrative et communale



ADRESSE OU LIEU DE CONSERVATION, LIEU-DIT : Longvilliers

COORDONNEES : Lambert 1 x = 574520 y = 97560

CADASTRE : année = 1979 section = ZA parcelle = 27

PROPRIETE : publique

DESTINATION ACTUELLE : mairie

PROTECTION :

ETAT DE CONSERVATION :

DESCRIPTION :

Situation : en village

*Parties constituant*es :

Matériaux :

1.gros oeuvre : meulière, calcaire, brique, enduit

2.couverture : tuile mécanique

Structure : 1 étage carré

Élévation : élévation ordonnancée

Couverture : toit à longs pans, pignon couvert. (IG)

SYNTHESES:

- Construction en 1785; acquisition de l'école en 1841; agrandissement du logement de l'instituteur en 1894. (IG)
- Transformation par l'architecte Baurienne en 1843. (Images du Patrimoine)

EVOLUTION POSSIBLE :

ENSEIGNEMENT

TITRE : enseignement

CATEGORIE PATRIMONIALE : patrimoine de la vie administrative et communale

SYNTHESE :

Une école fut vraisemblablement ouverte en 1785 dans un bâtiment construit sur les fondations d'une maison. La commune acquiert ce bâtiment en 1841 qui est transformé en école en 1843 (voir fiche "mairie-école")

En 1860, l'école reconstruite accueille une soixantaine d'élèves. Mais 40 ans plus tard, en 1899, l'école ne compte plus que 30 élèves.

Un nouvel instituteur arrive en 1887. 12 ans plus tard, il note que les conditions d'enseignement sont meilleures, le logement agrandi, ses émoluments supérieurs à ceux de ses prédécesseurs.

L'école étant situé dans le chef-lieu, qui ne compte que 11 habitants en 1899, l'instituteur n'aura pas l'occasion de donner des cours aux adultes. (Monographie)

EVOLUTION POSSIBLE :

En 1983, la municipalité procède à la réfection de l'école maternelle. (Réunion)

CHATEAU

TITRE : château

CATEGORIE PATRIMONIALE : patrimoine de la vie administrative et communale

ADRESSE OU LIEU DE CONSERVATION, LIEU-DIT : Le Plessis Mornay

COORDONNEES : Lambert 1 x = 574340 y = 95940

CADASTRE : année = 1824 section = C2 parcelle = 329
 année = 1979 section = C parcelle = 32

PROPRIETE : privée

DESTINATION ACTUELLE : maison

PROTECTION : inscrit M.H. en 1965

ETAT DE CONSERVATION : restauré

DESCRIPTION :

Situation : en écart

Parties constituanes : cour, jardin, communs

Matériaux :

1.gros oeuvre :

2.couverture : ardoise

Structure : sous-sol, 1 étage carré, étage de comble

Couverture : toit à longs pans, toit en pavillon, toit conique. (IG)

SYNTHESES :

- Château construit dans la seconde moitié du XVI^e siècle pour la famille de Mornay ; fief possédé par les princes de Rohan au XVIII^e siècle, et par la famille de Pourtales après la révolution. (IG)
- Le fief s'appelait anciennement le Plessis-Marly, car il relevait du seigneur de Marly-le-Chastel. En 1402, il est composé d'un hôtel, d'une cour et de ses dépendances, de 116 arpents de terres, 9 arpents de prés, 315 arpents de bois.

Le domaine a longtemps appartenu à des seigneurs dont quelques-uns ont eu un rôle important.

Philippe de Mornay est propriétaire du fief au XVI^e siècle. Converti à la religion réformée vers 1560 sous l'influence de sa mère, il devient le véritable représentant du Protestantisme en France au temps de la Ligue. Homme de guerre, homme politique, théologien, écrivain mystique ...

En 1601, il fait construire un temple protestant pour "tous ceux du voisinage qui sont de la religion", mais il est détruit par Louis XIV, après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685 et les matériaux sont donnés à l'hôpital de Dourdan.

Les protestants du Plessis doivent se convertir et la rente léguée par Philippe de Mornay pour l'entretien du pasteur du Plessis est attribuée par le roi à l'entretien d'une école.

Le Plessis est acheté par le duc de Rohan, seigneur de Rochefort. A la Révolution, la famille de Rohan émigre et le domaine est saisi, puis vendu le 21 prairial an II (9 juin 1794) à Drieux, marchand de cidre en gros de Paris, qui le revend aussitôt à Brière, cultivateur et marchand de cidre à Briis, qui fait raser les tourelles.

En 1806, le comte de Pourtalès achète une partie du Plessis, qu'il agrandit en 1811 et 1818. Il fait restaurer les tourelles du château et réaménage la ferme, alors en mauvais état, pour la transformer en orphelinat agricole pour de jeunes protestants. L'orphelinat accueille des enfants de 1863 à 1891.

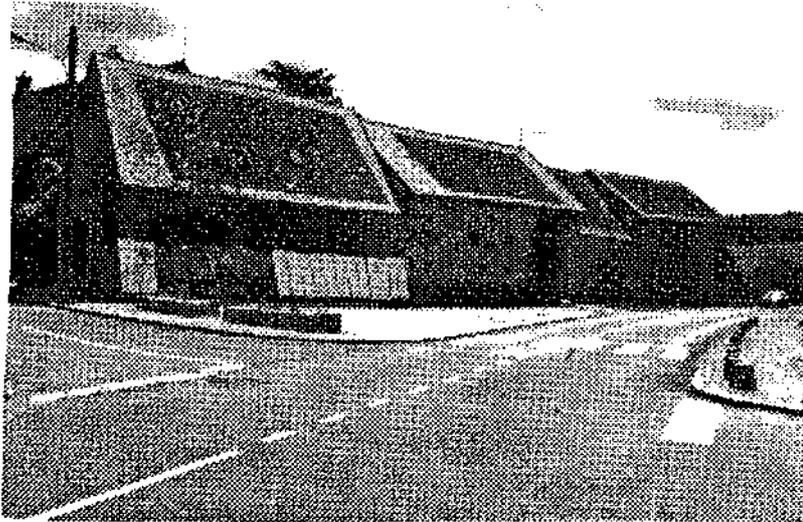
En 1898, la baronne d'Adelsward, soeur d'Albert de Pourtalès, hérite du domaine.
(Monographie)

EVOLUTION POSSIBLE :

FERME

TITRE : ferme

CATEGORIE PATRIMONIALE : patrimoine de la vie agricole



ADRESSE OU LIEU DE CONSERVATION, LIEU-DIT : Longvilliers

COORDONNEES : Lambert I x = 574600 y = 97550

CADASTRE : année = 1824 section = B1 parcelle = 26
 année = 1979 section = ZA parcelle = 74

PROPRIETE : privée

DESTINATION ACTUELLE : exploitation agricole

PROTECTION :

ETAT DE CONSERVATION :

DESCRIPTION :

Situation : en village

*Parties constituant*es : cour, jardin, potager, grange

Matériaux :

1.gros oeuvre : grès, meulière, moellon, enduit , brique

2.couverture : tuile plate, tuile mécanique

Structure : sous-sol, 1 étage carré, étage en surcroît

Couvrement : voûte en berceau plein cintre

Couverture : toit à longs pans, appentis, pignon couvert

Escaliers : escalier dans oeuvre, escalier droit, en charpente, en maçonnerie. (IG)

SYNTHESES :

- Fenêtre du logis à tableau chamfreiné et départ de meneau indiquerait une campagne de construction au cours du XVI^e siècle ; en 1708, date de la carte du domaine de Rambouillet, ferme bâtie sur les quatre cotés d'une cour ; modification du plan masse avant 1750, date de l'atlas de Trudaine ; reconstruction partielle et agrandissement de la cour entre 1765 et le cadastre de 1824 ; construction de bâtiments autour d'une seconde cour après 1824. (IG)
- La ferme de Longvilliers fut d'abord une exploitation céréalière. Au XIX^e siècle, un élevage de moutons et de volailles vient compléter l'activité principale. On aménagea alors une fromagerie, qui subsiste encore. (Monographie; IG)
- A la fin du XIX^e siècle, la ferme de Longvilliers appartient à la baronne d'Adelsward. (Monographie)

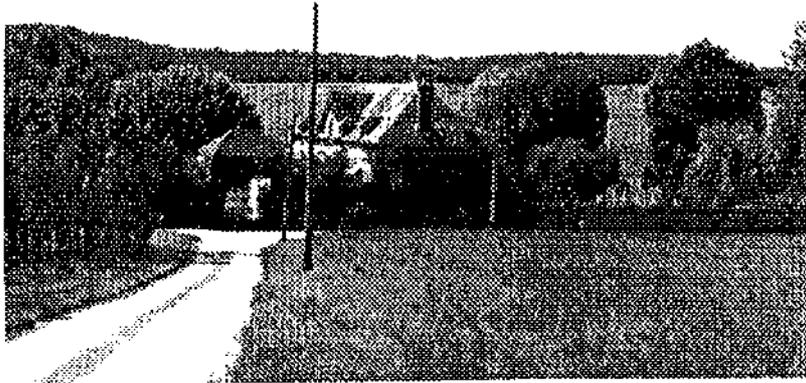
EVOLUTION POSSIBLE :

La grange, près de l'église, a été achetée par la commune. (Réunion)

MOULIN

TITRE : moulin dit moulin de Voisin

CATEGORIE PATRIMONIALE : patrimoine de la vie professionnelle



ADRESSE OU LIEU DE CONSERVATION, LIEU-DIT : Saint-Fargeau

COORDONNEES : Lambert 1 x = 572660 y = 97220

CADASTRE : année = 1824 section = A1 parcelle = 29
 année = 1979 section = ZB parcelle = 27

PROPRIETE : privée

DESTINATION ACTUELLE : haras

PROTECTION :

ETAT DE CONSERVATION :

DESCRIPTION :

Situation : isolé sur la Remarde

Source d'énergie : roue hydraulique verticale

*Parties constituant*es : cour, jardin, pont, étable à chevaux

Matériaux :

1.gros oeuvre : meulière, grès, moellon, appareil mixte, enduit , brique

2.couverture : tuile plate

Structure : 1 étage carré, étage en surcroît

Couverture : toit à longs pans, croupe

Escaliers : escalier dans oeuvre, escalier en équerre, escalier tournant, en charpente. (IG)

SYNTHESES :

- Moulin bâti vraisemblablement sur les ruines du moulin de voisin, visibles en 1765 sur la carte des chasses ; deux corps de bâtiments parallèles en place sur le cadastre de 1824 ; bâtiment remanié et agrandi en 1847 d'après la matrice cadastrale, a servi de fabrique de papier au cours du XIXe siècle ? moulin en activité en 1899. (IG)

Aucune activité agricole n'est mentionnée au moulin de Saint-Fargeau et le plan de construction des bâtiments (faible importance des annexes) correspond au type de moulin entièrement construit pour une activité industrielle. (IG)

- L'élévation à 3 niveaux correspond à un moulin à blé, dont les meules existent toujours à l'étage. Les parois du canal de décharge ont été maçonnées. (Images du Patrimoine)
- Un charpentier de Rochefort qui travaillait sur la commune a refait la roue du moulin de Saint-Fargeau. (Réunion)

EVOLUTION POSSIBLE :

Devenu une habitation et un haras.

MOULIN

TITRE : moulin

CATEGORIE PATRIMONIALE : patrimoine de la vie professionnelle



ADRESSE OU LIEU DE CONSERVATION, LIEU-DIT : La Forge

COORDONNEES : Lambert 1 x = 574300 y = 97320

CADASTRE : année = 1924 section = A1 parcelles = 442, 442 bis
 année = 1979 section = ZA parcelles = 44, 46

PROPRIETE : privée

DESTINATION ACTUELLE : exploitation agricole

PROTECTION :

ETAT DE CONSERVATION :

DESCRIPTION :

Situation : isolé sur la Remarde

Source d'énergie : roue hydraulique verticale

Parties constituanes : cour, jardin, potager, logement, parties agricoles, bergerie, grange

Matériaux :

1.gros oeuvre : meulière, grès, moellon, appareil mixte, enduit partiel , brique

2.couverture : tuile plate, tuile mécanique

Structure : sous-sol, étage en surcroît, étage de soubassement

Couvrement : voûte en berceau plein cintre

Couverture : toit à longs pans, appentis, pignon couvert

Escaliers : escalier dans oeuvre, escalier droit, e, maçonnerie, escalier en équerre, en charpente. (IG)

SYNTHESES :

- La présence du moulin de la Forge peut être liée à une ancienne exploitation de minerai de fer ; bâtiment sur un bras de la rivière entouré d'un jardin potager et d'un ancien logement sur rue construits avant 1708, date de la carte particulière, au cours du XVIIe siècle ; agrandissement de la cour et construction du logis actuel entre 1750, date de l'atlas de Trudaine et le cadastre de 1824 ; démolition puis reconstruction d'un bâtiment au centre de la cour après 1824. (IG)
- Le minerai de fer était extrait dans les environs. A la fin du XIXe siècle, on pouvait encore voir des traces d'extraction dans les bois de la Mine. Le minerai était acheminé au moulin pour y être fondu. (Monographie)

A la fin du XIXe siècle, le moulin de la Forge fut transformé en une ferme assez importante, qui appartenait, en 1899, à la baronne d'Adelsward. (Monographie)

EVOLUTION POSSIBLE :

FAIENCERIE

TITRE : faïencerie

CATEGORIE PATRIMONIALE : patrimoine de la vie professionnelle



ADRESSE OU LIEU DE CONSERVATION, LIEU-DIT : La Bate

COORDONNEES : Lambert 1 x = 576400 y = 98450

CADASTRE : année = 1824 section = B2 parcelles = 371, 372, 382
 année = 1976 section = B1 parcelles = 95 à 97

PROPRIETE : privée

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION :

ÉTAT DE CONSERVATION :

DESCRIPTION :

Situation : en écart

Parties constituanes : cour, logement

Matériaux :

1.gros oeuvre : meulière, grès, moellon, appareil mixte, enduit , brique

2.couverture :

Escaliers : escalier dans oeuvre. (IG)

SYNTHESES :

- Tuilerie et briqueterie attestées par la présence d'anciens fours d'après la monographie communale en 1899 ; bâtiments actuels construits entre 1765, date de la carte des chasses, et le cadastre de 1824 ; agrandissements importants, modifications de façades et aménagements pendant la période d'activité de la faïencerie, entre la fin du XIXe siècle et 1924, date à laquelle elle est transformée en ferme. (IG)

- Le comte de Pourtalès a racheté la tuilerie et la briqueterie les plus importantes et en a augmenté la production. Il a également développé la fabrication de la grosse poterie. Son fils a ensuite essayé la poterie artistique, mais sans grand succès, avant de revenir à la faïence réfractaire. (Monographie)

Les produits étaient principalement écoulés sur les marchés de Dourdan et de Limours. (Monographie)

EVOLUTION POSSIBLE :

MAISON

TITRE : maison de journalier

CATEGORIE PATRIMONIALE : patrimoine de la vie domestique



ADRESSE OU LIEU DE CONSERVATION, LIEU-DIT : 13, rue du Lavoir - La Bate

COORDONNEES : Lambert 1 x = 576270 y = 99120

CADASTRE : année = 1824 section = B3 parcelle = 687
 année = 1979 section = B3 parcelle = 421

PROPRIETE : privée

DESTINATION ACTUELLE : maison

PROTECTION :

ETAT DE CONSERVATION :

DESCRIPTION :

Situation : en écart

Parties constituantes : cour, jardin, potager

Matériaux :

1.gros oeuvre : meulière, grès, moellon, appareil mixte, enduit

2.couverture : tuile plate

Structure : sous-sol, étage en surcroît

Couvrement : voûte en berceau plein cintre

Couverture : extradados de voûte, toit à longs pans, pignon couvert. (IG)

SYNTHESE :

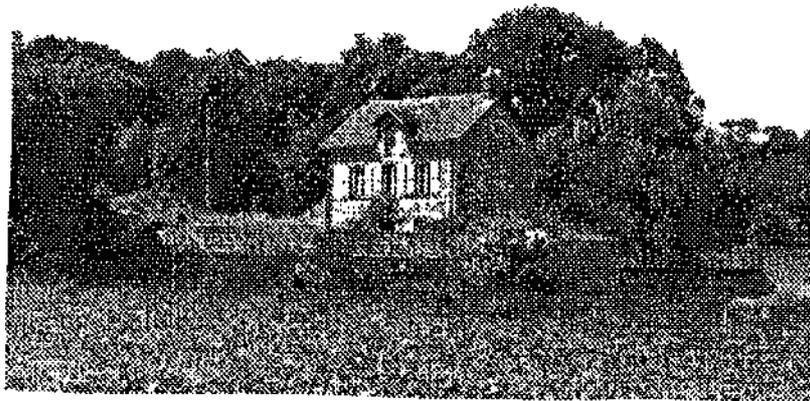
Maison autour d'une cour commune en place en 1765, date de la carte des chasses. (IG)

EVOLUTION POSSIBLE :

MAISON

TITRE : maison

CATEGORIE PATRIMONIALE : patrimoine de la vie domestique



ADRESSE OU LIEU DE CONSERVATION, LIEU-DIT : Le Plessis-Mornay

COORDONNEES : Lambert 1 x = 574200 y = 95750

CADASTRE : année = 1824 section = A2 parcelles = 558 à 560
 année = 1976 section = A parcelles = 510, 511

PROPRIETE : privée

DESTINATION ACTUELLE : maison

PROTECTION :

ETAT DE CONSERVATION :

DESCRIPTION :

Situation : en écart

Parties constituanes : cour, jardin, potager

Matériaux :

1.gros oeuvre : meulière, grès, moellon, enduit , brique

2.couverture : tuile plate

Structure : sous-sol, 1 étage carré, étage en surcroît

Couvrement : voûte en berceau plein cintre

Elévation : élévation ordonnancée

Couverture : toit à longs pans, pignons couverts, appentis

Escaliers : escalier de distribution extérieur, escalier droit, en maçonnerie, escalier dans oeuvre, escalier tournant à retours avec jour, en charpente. (IG)

SYNTHESE :

Parcelle bâtie sur le cadastre de 1824 ; reconstruite sur des fondations existantes après 1878 d'après la matrice cadastrale ; maison probablement liée au service du château. (IG)

EVOLUTION POSSIBLE :